

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 17 mai 2021 en visioconférence

Présents :

Stefano DE BLASIO, Alain LABAT, Rémy LE GUERNIC, Aurélie NEDELEC, Julien NICOL, Pierre OLIER, Yvon PERHIRIN, Yann ROUDAUT, Mickaël DENIEL.

Excusés :

Jean-François AMIRY, Hubert BOURGINE, Philippe DOLOU, Laurent KERAUDREN, Jonathan LE GOFF, Jonathan MAREC, Emmanuel PALUD, Karine PERCHOC, Michel TALARMAIN, Jean-Charles THEPAUT.

L'ordre du jour est le suivant :

- ❶ Point sur les actions A.N.S. 2020 du Comité,
- ❷ Présentation des actions A.N.S. 2021 du Comité,
- ❸ Reprise d'activité : quelle stratégie ?
- ❹ Saison 2021/2022 : accompagnement du Comité vers les clubs,
- ❺ Subvention du Conseil Départemental pour l'achat de matériels : besoins,
- ❻ Questions diverses.

1. Point sur les actions de l'Agence Nationale du Sport (A.N.S.) 2020 du Comité

Pour la saison 2019/2020 le Comité avait déposé 5 dossiers d'actions. Vu le contexte sanitaire qui est d'actualité depuis mars 2020 nombre de ces actions n'ont pas pu être mises en œuvre. A ce jour sur ces 5 actions, deux ont été réalisées, une reportée au 30 juin 2022 et deux également reportées pour mises en œuvre au plus tard le 31 décembre 2021.

Enfin, le Comité a reçu une subvention de 4 909,00 € pour l'ensemble de ces actions. Il reste à être réactif pour la mise en place des actions reportées.

2. Présentation des actions de l'Agence Nationale du Sport (A.N.S.) 2021 du Comité

Le président précise qu'au départ, à la vue du contexte, il s'est interrogé sur le bien-fondé d'une nouvelle demande auprès de l'A.N.S. Après réflexion, il s'est avéré opportun pour consolider les actions. Un remerciement à Hélène pour la gestion dans l'accompagnement des procédures.

Pour établir la liste des dossiers prioritaires, nous nous sommes appuyés sur le questionnaire envoyé aux clubs et mis en corrélation les réponses obtenues :

- la formation sur différents aspects : technique, bénévolat et arbitrage,
- la féminisation : continuer et consolider ce que nous faisons depuis quelques temps, les stages et regroupements,
- Educ'Ping : soutenir les clubs dans leurs démarches vers le milieu scolaire,
- mise en valeur des bénévoles important dans le contexte actuel,
- soirées de rencontre avec les dirigeants de clubs visant à un accompagnement sur des projets et échanges.

Nous avons également la possibilité de faire une action de relance de l'activité que nous avons concrétisé par la mise à disposition de Christophe sur des créneaux d'entraînements auprès des clubs. Cette action répond à une demande.

3. Reprise d'activité : quelle stratégie ?

Interrogation sur la mise en œuvre d'actions spécifiques ou laisser les clubs se réorganiser dans un premier temps.

Julien précise que le Ministère des Sports a communiqué un nouveau protocole pour la pratique jeunes et, avec l'accord des mairies, il est possible d'accueillir les mineurs à compter du 19 mai prochain.

Il propose aux membres du Comité Directeur de valider un certain nombre de compétitions afin d'accompagner cette reprise pour les jeunes, à savoir :

- un mini championnat sur 3 journées, les 10 et 26 juin et 3 juillet, à partir de 14 heures,
- un tour du circuit jeunes le 20 juin, lieu à définir,
- un Top 8 le 27 juin pour les juniors et cadets et le 4 juillet pour les benjamins à minimes, lieu à définir, sur 8 tables.

Il a échangé avec Christophe sur ces propositions. Pour ce qui est des joueurs du C.S.T., ce dernier souhaite que ceux-ci puissent être convoqués chez les benjamins. Un échange s'installe au sein des membres sur la façon de sélectionner les jeunes joueurs. Le Comité vote à l'unanimité pour ces propositions, vote également sur l'absence de saisie des performances individuelles.

Rémy fait le point sur l'activité sportive. Celui-ci indique que le calendrier sportif de la prochaine saison a été envoyé, calendrier validé lors de la dernière réunion de Commission Sportive Régionale (C.S.R.) avec les lieux d'organisations du Critérium Fédéral et les compétitions régionales. Il souhaite réunir rapidement la Commission Sportive Départementale afin d'évoquer quelques sujets dont celui de la demande d'un club sur le positionnement des joueurs en championnat. A ce propos, un échange a lieu sur la possibilité d'une harmonisation avec les autres Comités bretons et la Ligue.

Il est évoqué aussi l'historique du passage de 6 à 4 joueurs dans les équipes. Pour rappel, l'origine est une demande fédérale mais qui finalement a été assez peu suivie par les Comités et Ligues de toute la France.

4. Saison 2021/2022 : accompagnement du Comité vers les clubs

La question se pose de savoir s'il est possible d'avoir une projection de nos finances sur une éventuelle capacité financière du Comité pour des actions en faveur des clubs. Après un retour rapide des mesures déjà actées pour la saison 2020/2021, il semble difficile à ce jour de pouvoir émettre des hypothèses sur ce qu'il sera réalisable ou non de faire.

Néanmoins, comme évoqué lors de la réunion du Comité Directeur du 13 mars dernier, il semble possible de faire geste sur la cotisation départementale proportionnelle s'élevant à 4,00 €/licencié. Les élus du Comité Directeur donnent un avis favorable et la mesure sera donc appliquée la saison prochaine.

Pour autant que le volet financier soit important, l'accompagnement des clubs a largement son importance. Le président informe qu'il a rencontré le président du club de Gouesnou suite aux différents mails envoyés à tous les clubs. La rencontre fut très agréable. Le constat fait par Stefano est que la diffusion de ce type de messages et d'article de presse ne fait pas que nuire au Comité, à la Ligue ou la Fédération mais bien à l'ensemble des pongistes. Il faut désormais regarder vers l'avenir.

5. Subvention du Conseil Départemental pour l'achat de matériels : besoins

Cette démarche est faite régulièrement auprès du Conseil Départemental par l'intermédiaire du Comité Départemental Olympique et Sportif (C.D.O.S.). Cela permet de faire financer à hauteur de 50 % un certain type d'achats. Stefano contactera Michel pour connaître les besoins du Comité et Christophe pour ceux en lien avec nos actions sur les jeunes (Centre Labellisé d'Entraînement, stages, interventions sur le public scolaire, ...).

6. Questions diverses

Pour la prochaine réunion du Comité Directeur, avant la reprise de la saison, il importera de réfléchir et de prendre une décision sur la pratique des jeunes aux championnats par équipes seniors.

En ce qui concerne la tenue des arbitres, le dossier étant finalisé, c'est le Président de la Commission Régionale d'Arbitrage (C.R.A.) qui se charge de préparer un colis pour chaque Comité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le Président du Comité,
Stefano DE BLASIO

